

13 OCTOBRE | 19 H

WEBINAIRE GRIEFS SUR LA LOI 28 ET SES IMPACTS SUR LES GRIEFS AU 1500

Collègues,

Vous êtes invités ce **mardi 13 octobre à 19 h** à un webinaire d'information sur la *Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail*, sanctionnée le 28 octobre 2025, qui apporte des modifications significatives au Code du travail, notamment en ce qui concerne la procédure d'arbitrage de griefs.

- ◇ Quelles sont les dispositions en vigueur depuis le 28 octobre 2025 ?
- ◇ Quelles seront les dispositions en vigueur à compter du 28 octobre 2026?
- ◇ Quels sont les impact sur les griefs au 1500?

Soyez des nôtres pour être informés sur ces changements!

Vous n'avez pas à vous inscrire.

Vous recevrez un courriel provenant de MOTION METING (noreply@motionmeetings.com) avec un lien unique associé à votre adresse courriel pour vous connecter.

Ce lien non transférable sera envoyé à l'adresse courriel personnelle que vous avez fournie au SFCP-1500 en vous inscrivant à l'infolettre*

*Dans le cas où vous n'êtes pas inscrit à l'[Espace membre](#) et l'infolettre, remplissez ce [formulaire](#).

Contribuons
à notre histoire.

Frédéric Savard, **Bruno Charrois,**
Président provincial Secrétaire général